



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 23 février 2022, 17h00
Visioconférence Teams

Objet : Conseil d'établissement



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Caroline Houlé, parent</i> <i>Avril Hamel-Jolette, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Luce Vadnais, enseignante</i> <i>William Provost-Micheletti, enseignant</i> <i>Ariane Thibault, enseignante</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i> <i>Kelly White, membre de l'O.P.P.</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIENT ABSENTS</p> <p><i>Karine Darveau, parent</i></p>
<p>CÉ #23-02-2022-01</p>	<p>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Dominique Coulombe et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est lu par Dominique Coulombe. Il est proposé d'ajouter un sujet :</i></p> <p>3.3 Sortie éducative en classe nature</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Luce Vadnais, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout du sujet proposé.</p> <p>1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucune correction n'est proposée.</i></p>	

CE #23-02-2022-02

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

1.4 Suivis de la rencontre du 26 janvier 2022

3.2 Projets école - Lü et classe extérieure

Gabriel Duquette fait un suivi relativement au sujet 3.2. Une demande a été réalisée auprès du directeur du service des ressources informatiques afin d'installer le projecteur Lü. Un suivi a également été réalisé auprès du service des ressources matérielles dans le but de retirer les anciens modules de jeux, procéder à l'achat de trois tables à pique-nique et la plantation d'arbres.

2. Parole au public

3. Adoption et approbation

3.1 Photos scolaires (approbation)

À la suite d'insatisfactions concernant la compagnie actuelle de photos scolaires « Photo Repensée », les membres du conseil d'établissement ont mandaté Kelly White, membre de l'O.P.P. afin d'évaluer d'autres compagnies. Kelly White nous présente l'offre de service de trois nouvelles compagnies. Son coup de cœur est la compagnie Ynalmage.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

Dominique Coulombe propose d'aller de l'avant avec la compagnie Ynalmage.

Avril Hamel-Jolette demande le vote.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité :

CE #23-02-2022-03

D'APPROUVER la compagnie de photos scolaire Ynalmage pour l'année scolaire 2022-2023.

3.2 Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2021-2022 (adoption)

L'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2021-2022 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation.

Le directeur de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2021-2022 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (15021 volets 1,2 et 3);
- Bien-être à l'école et dans les centres de formation (15022)
- À l'école, on bouge ! (15023)
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Activités parascolaires au secondaire (15028);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200);
- Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313);
- Temps de concertation, de planification et de préparation (service de garde) (30017)

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu à l'unanimité:

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

3.3 Activité de fin d'année – Kermesse (approbation)

L'équipe-école propose une activité de fin d'année afin de permettre à tous les élèves et les membres du personnel de vivre une journée festive. Il s'agit d'une kermesse clé en main qui aurait lieu le 23 juin prochain. Les frais seront payés par l'école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'activité de fin d'année – Kermesse le 23 juin prochain.

CÉ #23-02-2022-04

CÉ #23-02-2022-05

CÉ #23-02-2022-06

3.4 Sortie éducative en classe nature (approbation)

Caroline Daunais-D'Amours et François Lake-Héon feront un projet sur les oiseaux au mois de mars/avril avec Mission plein air d'Activités en réseau. Des conférences en ligne adaptées à leurs niveaux sont prévues. De plus, ils fabriqueront des nichoirs avec un parent ébéniste au laboratoire créatif et ils les installeront dans les arbres de notre classe extérieure.

À la suite de ces activités, ils souhaitent sortir en forêt pour observer les oiseaux et exploiter les découvertes. La sortie au Mont-Saint-Bruno se ferait le 20 avril, départ à 8h40 et retour vers 13h45.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Les membres sont en accord à la condition que le budget soit suffisant pour permettre aux autres niveaux d'effectuer une sortie en classe nature.

Aucun vote n'est demandé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Luce Vadnais, il est résolu à **l'unanimité**

D'APPROUVER la sortie au Mont-Saint-Bruno le 20 avril prochain pour le groupe 002 et 501.

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Covid-19 – Plan de contingence

Gabriel Duquette indique que cinq élèves sont présentement en isolement.

Suivant les recommandations de la Santé publique, un allègement supplémentaire pourra s'appliquer à compter du 7 mars 2022, soit la possibilité pour nos élèves de retirer le masque lorsqu'ils se trouvent assis en classe. Il pourra également être retiré aux SDG lorsque les enfants sont assis. Au préscolaire, le masque demeure requis dans le transport scolaire multiniveaux. Le port du masque demeure requis dans les autres situations : lors des déplacements en classe et dans l'école, le cours d'éducation physique, lors des activités parascolaires et dans le transport scolaire.

4.2 Persévérance scolaire

La remise des certificats aura lieu le jeudi 10 mars à la 4^e période

- Préscolaire + 1er cycle + 950 + 955 : 13h10 à 13h40*
- 2e cycle + 3e cycle + 956 : 13h40 à 14h10*

Les parents des élèves persévérants seront invités à participer à la remise. La ville de Sainte-Julie sera également invitée à la remise. Un certificat sera remis aux huit élèves ciblés (un garçon et une fille par cycle). Les enseignants liront un court texte afin de présenter leurs élèves. Il est important de garder le secret jusqu'à la remise.

5. Parole à la direction

Gabriel Duquette souligne la semaine du personnel à notre école. Il remercie grandement tous les membres du personnel pour leur travail et leur souhaite une belle Semaine de relâche.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin remercie Gabriel Duquette pour la semaine du personnel. Elle rappelle également les inscriptions au service de garde qui auront lieu au mois de mars. Elle indique également que notre traiteur actuel a été racheté par une autre compagnie. Des changements seront peut-être à venir.

7. Parole aux enseignants

Il semble que ce sujet n'a pas été abordé.

8. Parole aux parents

Les parents remercient l'ensemble du personnel pour leur travail.

<p>CÉ #23-02-2022-07</p>	<p>9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP <i>Dominique Coulombe présente les sujets abordés lors de la dernière rencontre.</i></p> <p>17 février :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Informations pour les élections à venir au CA;</i>- <i>Causerie sur le service aux élèves dineurs et les campagnes de financement;</i>- <i>Bons coups : Campagne de financement à l'école la Roseraie (Acti-O-Thon). Campagne de financement à l'école Pierre-Boucher (Course-O-Thon);</i>- <i>Webinaires organisés par la FCPQ pour les membres du conseil d'établissement.</i> <p>10. Sujets divers <i>Aucun sujet divers</i></p> <p>11. Levée de l'assemblée <i>Tous les sujets ont été traités.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER la levée de la séance à 18h15.</p> <p>_____ (signature) Dominique Coulombe, présidente</p> <p>_____ (signature) Gabriel Duquette, directeur</p>
---------------------------------	---